

N°8 – 7 août 2019

A retenir :

Données météo et consommations de la semaine écoulée :

DONNEES ETP et PLUIE

Les 7 derniers jours :
Du 31/07 au 06/08

	CAYLUS	LAUZERTE
ETP hebdo	40 mm	40 mm
Pluie hebdo	2 mm	5 mm

CONSOMMATION DES CULTURES

MAÏS

Floraison femelle	46 mm	46 mm
Fécondation	46 mm	46 mm
Brunissement des soies	44 mm	44 mm
Soies desséchées	40 mm	40 mm
Stade laiteux	38 mm	38 mm
Stade pâteux	36 mm	36 mm

MAÏS SEMENCES

Castration	36 mm	36 mm
Fécondation	44 mm	44 mm
Soies brunes	40 mm	40 mm
Soies sèches	36 mm	36 mm
Grain laiteux	32 mm	32 mm

SOJA

5 nœuds – R1 (début floraison)	32 mm	32 mm
R1–R3 (premières gousses 5 mm)	44 mm	44 mm
R3–R4 (une gousse de 2 cm de long)	52 mm	52 mm
R4–R5 (premières graines 3 mm)	44 mm	44 mm
R5–R6 (graine verte remplit une cavité)	32 mm	32 mm

SORGHO

épiaison	44 mm	44 mm
floraison	42 mm	42 mm
grain laiteux	32 mm	32 mm
maturité	32 mm	32 mm

TOURNESOL

F3 (pleine floraison)	42 mm	42 mm
M0 - chute des fleurs ligulées (fin floraison - début maturation)	34 mm	34 mm
M2- (dos du capitule jaune)	20 mm	20 mm

Jeudi
8



18 – 33°C

Vendredi

9



22 – 34°C

Samedi

10



17 – 27°C

Dimanche

11



16 – 26°C

Lundi

12



15 – 23°C

Mardi

13



13 – 25°C

Le conseil d'irrigation :

Cette semaine les températures devraient être de saison. En revanche peu de précipitations sont attendues.

L'état général des sols n'est pas alarmant pour autant, l'indice d'humidité se maintient grâce aux précipitations et à des conditions climatiques plus favorables. Ce constat va de pair avec l'approche de la fin de saison : les besoins commencent à décroître, seul le remplissage du grain est maintenant en jeu.

Maïs :

Nous retiendrons pour cette campagne d'irrigation, 4 périodes de semis :

Les semis du 20 mars au 14 Avril : ils représentent environ 10% de la sole Maïs du département et sont au stade laiteux à pâteux. Prévoir **un apport de 30 mm**.

Les semis du 15 au 31 Avril : ils représentent environ 30% de la sole Maïs du département et sont au stade laiteux. Prévoir **un apport de 30 mm**.

Les semis du 1^{er} au 14 Mai : ils représentent environ 30% de la sole Maïs du département et sont au stade brunissement des soies à soies desséchées. Prévoir **un apport de 35 mm**.

Les semis du 15 au 30 Mai : ils représentent les 30% restant et sont au stade fécondation. Prévoir **un apport de 35 mm**.

Maïs semence :

Pour les parcelles où le stade de développement est castration, prévoir **un apport de 25 mm**, afin de couvrir les consommations.

Pour les parcelles où le stade de développement est fécondation à soies brunes, prévoir **un apport de 35 mm**.

Pour les parcelles plus avancées, prévoir **un apport de 25 mm**.

Soja :

Pour les parcelles en pleine floraison, ne pas irriguer pour éviter les risques de maladies ou de contaminations pour les plants.

Pour les parcelles au stade premières gousses ou postérieur, il est possible d'apporter **40 mm** d'eau à la culture pour les stratégies à 1 tour d'eau, sinon **prévoir 2 fois 30 mm**. Cependant, les tours d'eau précédents peuvent avoir impliqué une réserve suffisante, ce tour d'eau n'est pas obligatoire.

Sorgho :

L'irrigation est terminée pour cette culture.

Tournesol :

Un dernier apport peut être prévu sur les parcelles les moins avancées (début chute des fleurs), **prévoir 30 mm**. L'irrigation est terminée sur les autres parcelles.

Cultures dérobées :

La diminution de l'ETP ces derniers jours permet une accalmie des tours d'eau sur ces cultures, prévoir un **apport de 20 mm tous les 10 jours**.

Tabac :

Attention à ne pas négliger une bonne alimentation en eau jusqu'à la récolte pour favoriser la perte en eau au séchoir. Une plante qui aura subi un stress hydrique avant la récolte aura les stomates moins ouverts et séchera moins bien. Irriguer pour couvrir la consommation en tenant compte de la consommation et des pluies locales avec si possible 30 mm tous les 5 jours, pour couvrir les consommations. Assurer une bonne humidité du sol après écimage et en prévision des récoltes.

Noyer en production :

L'alimentation hydrique est nécessaire pour le remplissage des noix mais également pour l'induction florale 2018 et le début de la mise en réserve pour l'hiver 2017-2018. Cependant, en cas de faible charge (notamment dans des vergers ayant subi le gel d'avril-mai) et de vigueur importante, l'irrigation peut être raisonnée et limitée de façon à maintenir le feuillage vert mais sans excès. Sur des vergers chargés, appliquer les règles de calcul du bilan hydrique et éviter tout stress.

Asperge :

La grande majorité des asperges sont à des stades de forte consommation. Celles de plus de 2 ans atteignent le stade floraison des 2èmes pousses. Les plantations 2019 et 2018 ont en général une pousse supplémentaire (3ème). Plus le temps avance, plus les pousses sont nombreuses et plus elles deviennent sensibles au stress hydrique (dessèchement dès le stade turion). Ce phénomène est lié à la forte concurrence hydrique et au dessèchement latéral des plateaux.

Remarques : en période de fortes consommations, pour faciliter la formation du bulbe hydrique avec les gouttes à gouttes, réalisez des tours d'eau espacés de 3 jours. Aussi, chaque tour d'eau, devra être fractionné en 2 apports, espacés de 24h maximum.

Les données de suivi :

Quercy	Commune	Date semis	Culture	Variété	06/08/2019					
					Stade cultural	Méd 30 (en cb)	Méd 60 (en cb)	Humidité relative (en %)	Cumul à 7 jours (mm)	Dernier apport d'eau
Tarn-et-Garonne	Montaigu de Quercy (82)	14/05/2019	Maïs semence	KASERI	Brunissement des soies	17cb	73cb		16,30mm	06/08/2019
Lot	Saint-Cyprien (46)	14/05/2019	Maïs semence	NA	Brunissement des soies	23cb	19cb		25,00mm	03/08/2019
	Castelnau de Montratier	10/05/2019	Tabac Burley	NA	Floraison	13cb	10cb		20,00mm	03/08/2019

Reproduction partielle interdite

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par Nicolas VALLEZ, Chambre d'Agriculture de Tarn-Et-Garonne.
Contact : Chambre d'Agriculture 82 Tél : 05.63.63.30.25, mail : nicolas.vallez@agri82.fr

Vous pouvez consulter ce bulletin sur notre site internet : www.agri82.chambre-agriculture.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"développement agricole et rural"



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE